La sécurité du travail en hauteur sur toit terrasse

OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- Intégrer la règlementation en vigueur
- Identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteurs de chute, tirant d'air, Energie potentielle, force de choc)
- Accéder à une toiture terrasse en sécurité (via lanterneaux, lucarnes, par l'extérieur ...)
- Intégrer et appliquer les techniques de déplacement sur un toit plat
- Mettre en place des dispositif d'ancrage provisoire (ligne de vie provisoire) ou utiliser ceux existants.

GROUPE

- 6 personnes

DURÉE

- 1 jour (7h)

TARIF

- 1095 € HT (hors frais de déplacement)
- 290 €HT par participant en interentreprises

PUBLIC

- Toute personne amenée à travailler sur toit terrasse.

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

DELAI D'ACCES

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

THÉORIE

Sensibilisation :
Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :
Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :
Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

Les différents types de toiture (focus sur le toit terrasse) :
Présentation des formes et revêtements présents sur les toitures et les risques associés.

La protection collective pour les interventions sur toit terrasse :
Définition de la protection collective, présentation des différents équipements (garde-corps, échafaudages, nacelles, dispositifs de recueil...), différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur sur toit terrasse :
Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.

Les dispositifs d'ancrage sur toit terrasse :
Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation.

Les moyens d'accès sur toit terrasse (intérieurs et extérieurs) :
Présentation des différents moyens d'accès sur toit terrasse. Installation, sécurisation et utilisation des échelles mobiles.

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur afin d'accéder, se déplacer et travailler en sécurité sur toit terrasse :

Harnais :
- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal *(pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail).*

Ancrages provisoires et/ou fixes :
- Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail sur toit terrasse :
- Délimitation et balisage de l'aire de travail.
- Les différentes techniques d'accès : installation, sécurisation et utilisation des échelles mobiles, contrôle et utilisation des échelles fixes, utilisation de systèmes antichute verticaux.
- Les techniques de déplacement (cheminements, caillebotis).
- Choix, contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée au travail sur toit terrasse et identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement (interventions en périphérie et à proximité des translucides, exutoires de fumée, etc.).
- Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire sur toit terrasse et les précautions à prendre (mise en place de l'ancrage mobile – chariot – sur les pièces entrée/sortie, passage des pièces intermédiaires)

Le programme ci-dessus est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.
Ce document préconise un Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.